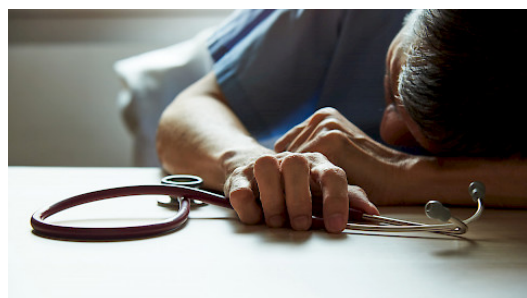


Plus de 10'000 signatures pour soutenir le personnel hospitalier

Mardi, 24. mars 2020

De: Communiqué SSP



©teeradej adobestock

Le Conseil fédéral doit revoir sa copie !

Vendredi dernier, le Conseil fédéral a décidé, par ordonnance, de suspendre avec effet immédiat les dispositions les plus importantes de la Loi sur le travail dans les hôpitaux surchargés par des patient-e-s COVID-19. Résultat des courses : il n'y a plus de règles pour le temps de travail et de repos du personnel concerné, alors que les dispositions en vigueur autorisaient déjà des semaines de travail de 60 heures !

Cette décision bafoue les droits du personnel qui est en première ligne, en contact direct avec les malades atteint-e-s par le coronavirus. Un personnel qui se dévoue sans faille et, en guise de remerciement, on lui retire les droits les plus élémentaires, on lui impose un régime de non-droits ! C'est une politique qui met clairement en danger des vies humaines. Il semble que plus l'exposition au Coronavirus est importante et plus les risques de développer une forme grave de la maladie sont grands. Or, le personnel hospitalier est, dans les faits, clairement le plus exposé.

Le Syndicat des services publics (SSP) a ainsi lancé une pétition, en ligne, pour demander au Conseil fédéral d'annuler sa décision. En moins de vingt-quatre heures, plus de 10'000 personnes de Suisse romande l'ont déjà signée ! Des milliers d'autres vont certainement en faire de même dans les heures à venir.

Le Conseil fédéral, qui rediscutera de cet objet dans sa séance de demain, doit entendre ce message et revoir sa copie : il en va de la santé de celles et ceux qui nous soignent, et donc de la nôtre !

Signez et faites signer la pétition : <http://chng.it/vpt9x6P7Zd>